

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 23 (1882), p. 57-62

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1882__23__57_0

© Société de statistique de Paris, 1882, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

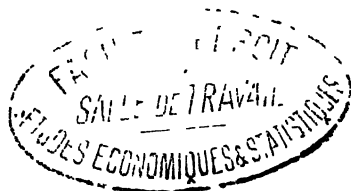
Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 3. — MARS 1882.



I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JANVIER 1882.

La séance est ouverte à quatre heures, sous la présidence de M. le D^r Bourdin.

Le procès-verbal, lu par M. LOUA, est adopté.

M. BOURDIN croit qu'il est de son devoir, avant de céder le fauteuil à son successeur, de remercier la Société des nombreux témoignages d'attachement qu'elle lui a donnés pendant le cours de sa présidence. Il considérera toujours comme un honneur d'avoir été pendant une année à la tête d'une Société à qui il n'a manqué jusqu'ici que le nerf de la guerre pour satisfaire à tout ce qu'on est en droit d'exiger d'une réunion qui a pris la tâche de faciliter au public les recherches statistiques et de populariser une science encore méconnue du plus grand nombre, quoiqu'elle rende au Gouvernement et aux économistes des services journaliers.

A travers bien des vicissitudes, la Société de statistique de Paris, qui entre aujourd'hui dans sa vingt-troisième année d'existence, est toujours restée fidèle à sa mission, et elle en a trouvé la récompense dans les distinctions qui lui ont été accordées dans les congrès et les expositions scientifiques internationales.

Si, malgré le nombre restreint de ses membres, elle a pu vivre, c'est que de nombreuses sympathies l'ont entourée, et qu'elle a reçu notamment un appui généreux de la ville de Paris et du ministère de l'instruction publique.

Aujourd'hui, grâce à l'initiative et à l'énergie de son nouveau président, elle semble devoir commencer avec succès une nouvelle carrière. De nombreux savants, de grands fonctionnaires, des statisticiens renommés sont venus se joindre à nous, et on doit compter sur leur concours pour faire rejaillir sur notre Société l'éclat qui s'attache à leurs noms.

M. WILSON, en prenant place au fauteuil, remercie M. Bourdin de ses souhaits et le prie de recevoir ses sincères félicitations.

L'ordre du jour appelle la présentation des candidats qui ont exprimé le désir de faire partie de la Société.

M. LOUA donne lecture de la liste des candidats présentés par **M. Wilson**.

MM. de Coëne, ingénieur des chemins de fer de l'État.
Gauwain, maître des requêtes au Conseil d'État, à Rouen.
Martineau, publiciste.
Max Meyer, bibliothécaire à l'Élysée.
C. G. Thomas, inspecteur des forêts, à Blois.
A. Falière, ingénieur civil.
E. Rigaut, ancien membre du conseil municipal de Paris.
H. Cahuzac, propriétaire.
Desplanques, trésorier général du Pas-de-Calais.
Léon Grévy, maître des requêtes au Conseil d'État.
Ruau, directeur général des monnaies.
Sarlin père, banquier.
Sarlin fils, banquier.
Hérault, député de la Vienne.
Devès, ministre de l'agriculture.

M. CHEYSSON présente tant en son nom qu'en celui de **M. Wilson** :

MM. Bouffard, ancien juge au tribunal de commerce.
Baum, ingénieur des ponts et chaussées.
Bandérali, ingénieur.
Cotard, ingénieur.
Lesguiller, sous-secrétaire d'État au ministère des travaux publics.
Raynal, ministre des travaux publics.

Il présente ensuite concurremment avec **M. BEAURIN** :

M. Schelle, chef de division au ministère des travaux publics.

M. DE FOVILLE présente ensuite :

MM. Georges Michel, auteur de l'*Histoire de Vauban*, lauréat de l'Académie française.
Crozes, administrateur et membre du conseil des contributions indirectes.
Mathieu Bodet, ancien ministre des finances.

M. le D^r Lunier présente la candidature de **M. le D^r Després**, chirurgien de l'hôpital de la Charité.

M. le Secrétaire général fait observer que tous les membres présentés jouissent d'une notoriété incontestée, et que dans des cas semblables le règlement autorise le vote immédiat, s'il n'y a pas d'opposition.

En conséquence, **M. le Président** met aux voix les nominations proposées, et déclare que les candidats présentés sont élus à l'unanimité membres titulaires de la Société.

M. le Président dépouille la correspondance et donne lecture des lettres de remerciements qui lui ont été adressées par plusieurs des membres nommés dans la précédente séance.

Les ouvrages ci-après sont déposés sur le bureau :

Statistique de la France, tome VIII.
Annuaire statistique de la France, pour 1881.

Ces ouvrages ont été offerts à la Société par le ministre du commerce et des colonies.

Revue des travaux scientifiques (décembre 1881), offert par M. le ministre de l'instruction publique.
Statistique de la Norvège, 1877-1878.
Statistique de la Prusse, tome 72, 1880.
Compte rendu du Congrès international tenu à Milan pour l'amélioration des sourds-muets, ouvrage en français offert par le ministre de l'instruction publique du royaume d'Italie.
Statistique des télégraphes d'Italie, 1880.
Enquête agricole italienne, vol. 2, fascicules 2 et 3.
Bulletin de l'office statistique de Buenos-Ayres, 1880.
La Force publique et la paix intérieure, discours de M. Charles Faider, de Belgique.

M. LOUA réserve pour la prochaine séance l'analyse qu'il se proposait de faire de l'*Annuaire statistique de la France*, et conformément à l'ordre du jour, la parole est accordée à M. CHEYSSON.

L'honorable membre annonce que sa communication a pour but de faire connaître les éléments statistiques nécessaires pour déterminer la mesure des transports effectués sur les diverses voies de communication.

Il parle d'abord, en restant au point de vue qu'il a choisi, des chemins de fer et des canaux, et fait un exposé détaillé des mesures administratives qu'il a été nécessaire de prendre pour mesurer le tonnage kilométrique et le tonnage kilométrique moyen des marchandises transportées.

A l'occasion de cette communication, M. le D^r LUNIER demande s'il ne conviendrait pas d'ajouter à la notion du tonnage kilométrique moyen, des mesures d'un autre ordre, tendant à faire apprécier la valeur des marchandises transportées.

M. CHEYSSON répond qu'en ce qui concerne les voies navigables, satisfaction a été donnée à M. Lunier par le classement des marchandises en huit groupes, ordonnés précisément suivant leur valeur; mais qu'un pareil travail ne pourrait être demandé aux bureaux déjà trop surchargés des compagnies de chemins de fer.

M. LUNIER demande en outre s'il ne serait pas possible de distinguer les transports suivant la vitesse relative des trains, et si l'on ne pourrait faire dans les calculs la déduction du poids mort.

M. CHEYSSON répond que dans des statistiques spéciales il est tenu compte du poids vif et du poids mort.

Quant à lui, il a dû se borner à étudier le poids utile.

M. Cheysson reprend la suite de son improvisation, et parle successivement de la mesure des transports effectués sur les routes nationales et par le cabotage.

La communication de M. Cheysson est accueillie par les plus vifs applaudissements, et l'assemblée en ordonne l'impression dans le journal de la Société.

M. le Président annonce que dans la prochaine séance, M. le D^r Lunier fera une conférence sur les établissements hospitaliers et le service des aliénés en Algérie. M. E. Lévassour (de l'Institut) traitera ensuite, si l'heure le permet, de la marine marchande des deux mondes.

L'ordre du jour étant ainsi fixé, la séance est levée à six heures.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons le texte même de l'allocution prononcée par M. Bourdin.

Nous nous empressons de l'insérer.

Allocution de M. Bourdin,

PRÉSIDENT SORTANT.

Messieurs et chers collègues, avant de quitter le fauteuil de la présidence, je vous demande la permission de vous adresser mes plus sincères remerciements pour l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à diriger vos débats. C'est un honneur qui tient une grande place dans une vie modeste comme est la mienne. Je vous remercie aussi de la bienveillance que j'ai trouvée dans cette enceinte, bienveillance dont je ne perdrai jamais le souvenir.

*
* *

La Société de statistique est née en 1860 ; nous avons atteint l'année 1882, donc notre Société a dépassé la grande majorité.

Je me plais à rappeler ces deux dates extrêmes de notre existence sociale, parce que je trouve, dans ce rapprochement, l'éloge de la Société et, par conséquent, l'éloge de vous-mêmes, mes chers collègues.

Vivre c'est peu ; mais vivre longtemps c'est beaucoup, parce que « la longévité » n'est l'apanage que des personnes ou des choses bien constituées.

La Société de statistique de Paris vivra, j'en ai la conviction. Elle vivra, parce qu'elle a un rôle à remplir, un but à atteindre.

Cette Société me semble avoir pour principal office de populariser la statistique en la mettant à la portée de toutes les intelligences cultivées.

Elle atteindra son but si elle parvient à réduire, sous une forme restreinte et concentrée, le sens complet des grands travaux de statistique entrepris avec le concours et sous les auspices des gouvernements.

Ce serait une grande erreur, à mon sens, de vouloir lutter avec les administrations gouvernementales. Les sociétés privées sont dépourvues de l'organisation et surtout des moyens nécessaires à la réalisation de ces grandes œuvres statistiques qui font l'admiration du monde savant.

Mais je ne veux pas conclure de cette remarque à l'inutilité des sociétés de statistique. Loin de là. Ces sociétés sont constituées pour la réalisation de desseins plus modestes, mais non moins utiles.

Les grands travaux de statistique ne sont accessibles qu'aux savants préparés à l'avance par des études particulières. Ces travaux ne sont consultés que par quelques hommes d'État qui savent en faire profit pour l'intérêt public ; ou encore, mais rarement, par certains hommes qui, épris de la science mathématique, en cherchent l'application aux phénomènes de l'ordre physique et social. Les uns et les autres sont en bien petit nombre. Sans eux, la statistique resterait confinée, sans usage et sans emploi, sur les rayons poudreux des bibliothèques.

Grâce aux travaux des sociétés de statistique, les grands volumes publiés par les administrations publiques se transforment en de courts mémoires qui résument

les travaux de longue haleine, et qui en font connaître le sens et la portée en quelques conclusions nettes et précises.

En cet état, la statistique est facilement accessible à la masse éclairée. Si je ne me trompe, c'est dans ces conditions et dans cette mesure que se trouve l'utilité des sociétés de statistique ; ce sont ces conditions qui en légitiment même l'existence.

La Société de statistique de Paris a-t-elle produit tous les fruits que l'on avait le droit d'attendre d'elle ? Avec tristesse, je réponds : non. Pourquoi cette réponse négative ? parce que cette Société a manqué d'une chose essentielle, je veux parler de l'argent, qui est le nerf de la science pratique, comme il est le nerf de la guerre.

Les dispensateurs des deniers publics sont très-économés à l'égard des sociétés savantes. Ils ne me paraissent pas assez comprendre que les membres de ces sociétés sont des hommes qui consacrent volontairement à la chose publique, leurs peines, leur science, leurs travaux, leur temps et même leur argent.

Je fais une exception en faveur de M. le ministre de l'instruction publique qui, tous les ans, nous accorde une subvention : j'étends cette exception à la ville de Paris dont les libéralités ne nous ont jamais fait défaut. Aussi, je me plais à rendre, à l'un et à l'autre, le témoignage très-mérité de notre reconnaissance. Ce disant, je suis sûr d'être l'écho fidèle des sentiments de tous nos collègues.

Malgré des difficultés inévitables, l'existence de notre Société n'a pas été sans honneur. Les récompenses obtenues par elle à l'Exposition universelle de Paris (1878) ; celles qui ont été conquises aux congrès internationaux de géographie tenus à Paris (1875) et à Venise (1881) en font foi. J'éprouve une grande satisfaction, mes chers collègues, à rappeler ces faits qui sont glorieux pour notre Société.

La Société de statistique de Paris a vécu parce qu'elle avait un but, j'ajoute qu'elle vivra parce que ce but ne peut jamais être complètement atteint.

Les matériaux qui servent à l'édification de la statistique sont éternels, puisqu'ils se renouvellent incessamment. Dans cette évolution, ils subissent des transformations multiples qui, sans altérer l'unité, constituent des variétés dont la connaissance et la constatation touchent aux plus grands intérêts de l'humanité. Les statisticiens sont condamnés, comme Pénélope, à renouveler incessamment leur travail. Pour ce motif, les sociétés de statistique vivront.

Mais à l'aspect de cette nombreuse assemblée, en présence de ces hommes, éminents serviteurs de la statistique, qui ont bien voulu se joindre à nous, nous sentons augmenter notre espérance dans la durée de notre Société. En effet, les sociétés savantes ont le privilège de rester toujours jeunes. Un sang nouveau, à chaque instant, les revivifie et entretient en elles une jeunesse éternelle.

Ceci me remet en mémoire une courte anecdote que je demande la permission de rappeler. Un homme âgé de plus de 100 ans sentit sa fin prochaine. Il appela autour de lui sa famille et ses amis pour leur faire ses derniers adieux. Chacun s'empressa d'apporter des consolations dont le bonhomme ne fut pas la dupe. Comme il avait encore foi en l'avenir, il interrompit les distributeurs de consolations en disant : « C'est égal, il est bien pénible de mourir à la fleur de l'âge. »

Ces mots « à la fleur de l'âge » vous font sourire en raison de leur exagération même et aussi parce qu'ils s'appliquent à un individu. Quant à moi, je les retiens ; et si la Société de statistique de Paris peut prolonger son existence au delà de

100 ans, elle pourra, sans hyperbole, se vanter de mourir à la fleur de l'âge, parce que, sans cesse renouvelée, elle mourra, en effet, en pleine jeunesse.

*
* *

Chers collègues, ai-je besoin de vous entretenir du président que vous venez d'élire ? Tous, vous le connaissez. Qu'il me suffise de vous rappeler sa haute compétence dans les questions financières, compétence qui fera autorité dans cette enceinte et qui sera acceptée, comme déjà elle l'a été par les hommes les plus expérimentés en matière de finance.

J'ajoute un seul mot. En entrant ici, notre Président était accompagné d'un cortège nombreux de membres nouveaux, hommes distingués dont les mérites jetteront de l'éclat sur notre Société. C'est encore un motif pour moi de lui exprimer notre reconnaissance et de lui adresser nos plus chaleureux remerciements.

*
* *

M. Daniel Wilson, je vous prie de prendre place au fauteuil.
